



Combelles Equitation École Française d'Équitation

Documents à fournir pour l'inscription 2026/2027

Vous vous inscrivez pour des séances à la carte :

1. La fiche d'inscription à l'école d'équitation complétée et signée.
2. Le règlement de l'adhésion et de la licence pratiquant.
3. Votre règlement de carte en numéraire, en carte bancaire ou en chèque à l'ordre de : « Combelles Centre Équestre ».

Vous vous inscrivez pour un forfait de 11 mois :

Pour rappel, l'inscription au forfait est un **engagement sur l'année** avec 47 cours de septembre à juillet même pendant les vacances scolaires.

1. La fiche d'inscription à l'école d'équitation complétée et signée.
 2. Le règlement de l'adhésion et de la licence pratiquant.
 3. La demande et autorisation de prélèvement mensuel de votre forfait.
 4. La remise d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB), si celui-ci a changé.
- **Nous ne savons pas encore si le PASS SPORT va être reconduit en 2026-2027.** (montant et condition d'attribution susceptible de changer)
Si vous avez reçu le code il faut nous l'amener.
Si vous n'avez pas encore reçu le mail, il faudra prévoir de nous laisser un chèque de caution de 70 € que nous vous rendrons quand vous nous transmettez le code.
Pour rappel, le PASS SPORT est une aide de l'état de 70 € à déduire sur votre adhésion annuelle. Cette aide est dépendante de vos ressources.
 - Pour les salariés BOSCH merci d'apporter **3 feuilles vertes** pour le forfait annuel qui est facturé en 3 fois.